

SÉANCE DU 2 JUIN 1896

PRÉSIDENTE DE M. VÉRETTE

En l'absence de M. Moulin, délégué au Congrès Archéologique de France qui s'ouvre à Morlaix, le 3 juin, M. Josse, vice-secrétaire, se charge de prendre des notes pour la rédaction du procès-verbal. — La lettre suivante de M. Salesse a paru trop intéressante pour n'être point reproduite *in-extenso* : « Je vous envoie la deuxième et dernière partie de ma biographie de Maucroix. Je pense pouvoir vous apporter moi-même, une trentaine de pages sur Pintrel en août prochain. Je ne sais pas si mon travail mérite les honneurs d'une deuxième séance ; quoi qu'il en soit, je vous le confie et viendrai vous demander votre avis à la date précitée.

« Je me propose de faire une étude sur la portée philosophique des Fables de la Fontaine. D'autres ont disserté sur la valeur littéraire, sur l'intention satirique de l'œuvre ; ils n'ont fait que glisser sur les hautes visées de certaines leçons données à l'humanité tout entière *non à un seul* (voir Taine) par celui que l'on a toujours pris pour un naïf, un moraliste au petit pied, un amuseur candide, un Boccace inconscient, un Rabelais sans le savoir. Je ne suis pas de cet avis et je le prouverai. »

M. le docteur Petit soumet à l'Assemblée diverses pièces relatives à l'établissement qu'il a créé sous le nom de

« Eaux de Montmartel » entre autres l'autorisation ministérielle d'exploiter ces eaux. Notre collègue, en présence des difficultés qui lui ont été suscitées, renonce, provisoirement, à son projet de commencer les démarches à l'effet de fonder un *sanatorium* sur le château ; il se bornera à favoriser l'érection d'un Casino ; il espère que son appel sera entendu.

Dans la deuxième partie de sa notice sur Maucroix, M. Salesse parle des rapports du Chanoine avec les Archevêques de Reims, Barberini et Charles-Maurice Letellier, fils puîné de Louvois, lequel avait en grande estime l'ami de notre La Fontaine. Puis vient la nomenclature des œuvres nombreuses de Maucroix, de ses traductions de Cicéron, notamment avec une assez longue citation de la première Catilinaire ; des traductions de Platon et de Démosthène.

Quant aux poésies, elles n'ont été publiées qu'en 1820 par M. Walknaër. « La célébrité de Maucroix, dit M. Salesse, sans médire de ses œuvres, est surtout fondée sur sa liaison avec La Fontaine. On ne peut parler de l'un sans songer à l'autre... Il me semble que Maucroix aurait dû se contenter du lyrisme anacréontique et ne pas imiter, soit Archiloque (il n'avait pas assez de fiel, soit Catulle, Martial et même Petrone, dans les passages où la contamination n'est que trop réelle... Lorsque sur le point » d'attraper les 90 ans », le bon chanoine songeait à ses écrits licencieux, il citait avec bonheur quelques-uns des plus beaux vers de son poème « les Solitaires ». Il s'agit de deux vieillards qui veulent se punir de leurs débauches passées » et qui pour mettre un frein aux bouillants désirs du corps usent du cilice, comme l'auteur de Joconde. « Maucroix répétait souvent qu'il n'y avait jamais eu d'âme plus candide que celle de La Fontaine ; on peut en dire

autant de la sienne. C'est par ce simple éloge que je clos sa biographie. »

Ce travail de M. Salesse a été chaleureusement accueilli par l'Assemblée qui en vote l'impression dans les Annales de 1896.

M. de Larivière donne lecture d'un article qui touche à l'économie sociale et politique intitulé : « le Socialiste Proudhon », et que va publier « La Revue Politique et Parlementaire. » — Félicitations et remerciements.

MM. Vérette et Josse présentent comme membre titulaire M. Leboime, pharmacien à Château-Thierry. Suivant les dispositions du règlement, l'élection est remise à la prochaine séance.
